

L'Echo du Bôchaine

Mairie de Saint-Julien-en-Beauchêne

Automne 2012

Lettre à l'anonyme

Je te tutoie, le vous étant une marque de respect, et tu n'es pas respectable. J'en ai assez de cette lâcheté, de cette médiocrité qui fait que des personnes écrivent anonymement au maire pour dénoncer leurs semblables sans avoir la franchise et le courage de venir à la mairie pour comprendre et s'expliquer. Es-tu si irréprochable pour te permettre de juger tes voisins ? Il est toujours plus aisé de voir la paille dans l'œil d'autrui plutôt que la grosse poutre que tu as sûrement dans le tien.

Sache que ta lettre dont tu as envoyé le double à la Préfecture et à la DDT (la DDE n'existe plus) n'aura aucun effet, car nous ne sommes plus en 1940 et l'administration ne tient pas compte des lettres anonymes. Je n'ose imaginer quel aurait été ton comportement à cette époque.

Tu ne mérites que mon mépris.

J.-C. Gast, maire.

PS : Tu as envoyé une lettre à la mairie adressée à Messieurs les conseillers, je te signale qu'il y a des femmes au conseil municipal, et qui sont loin d'être des personnes négligeables !

Aménagement du village

Au carrefour des noms de rues :

De jolies plaques émaillées, qui arborent les couleurs héraldiques de Saint-Julien ont fleuri à l'angle de certaines de nos rues. Les noms avaient été octroyés par de précédentes municipalités, seule la rue du Dauphiné a été nommée par l'actuel conseil municipal.



Rénovation du four banal :

Les travaux de rénovation des façades des bâtiments communaux effectués par l'entreprise SARL Delorme sont terminés.

Une artiste, Marie Pitt, est en train de réaliser des peintures en trompe-l'œil pour décorer les deux fenêtres aveugles de la mairie.

Lotissement Chante-Duc : L'entreprise Polder a commencé les travaux de viabilisation.



Compte rendu du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 22 juin à 17h30.

Les points suivants ont été abordés :

- ONF : désignation de trois personnes garantes pour les coupes affouagères : CHAIX Gérard, GAST Jean-Claude et LEROY Olivier.
- Communes forestières : renouvellement de l'adhésion PEFC avec les communes forestières pour une durée de 5 ans.
- Instauration du compte épargne temps : ceci permet d'accumuler des jours de congés ou jours de RTT (non pris). L'agent peut utiliser tout ou une partie de son CET dès qu'il le souhaite, sous réserve des nécessités de service. Ces jours épargnés peuvent être indemnisés ou versés au titre de la retraite.
- FCO – Formation Continue Obligatoire pour tout conducteur de poids lourd. Cette formation s'est déroulée du 10 au 14 septembre pour Jean-Pierre.
- Renouvellement de la convention avec le Conseil général dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.
- Augmentation du forfait de l'eau pour l'année 2013 : 95 € (augmentation de 4,60 €).
- Demande d'aide financière (réserve parlementaire) à M. le Sénateur pour l'opération trompe l'œil de la mairie et pour les plaques de rues du village.

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 14 septembre à 17h30.

Les points suivants ont été abordés :

- Fonds de Solidarité pour le Logement et Agence Départementale d'Information sur le Logement : sollicitation de subventions à hauteur de 44.80 pour le FSL et de 43.40 € pour l'ADIL.
- Demande de subvention accordée pour la restauration de la colonne militaire par la commune de la Beaume (Col de Cabre) sur laquelle figure le nom de notre commune.
- Délibération sur l'arrêté de périmètre de la future intercommunalité Nord-Buëch : Dévoluy, Veynois, Serrois, Vallée de l'Oule et Bochaine.
- Reconduction du contrat de Madame PAGANI Arabelle à l'Agence postale communale pour une durée d'un an.
- Lecture d'un courrier de l'Agence de l'eau sur le contrôle du prélèvement des ressources en eau et d'un courrier de la préfecture sur la remise en cause de la dérogation du forfait sur les communes du Buëch.



Facturation de l'eau

Depuis 1996, conformément à l'arrêté 96-1347 du 28 décembre 1993, la préfecture autorise la mairie de Saint-Julien à appliquer « une tarification forfaitaire ». Les critères de l'article L 2224-12-4 du code général des collectivités territoriales (population, ressource en eau distribuée de façon gravitaire...) permettait cette dérogation.

La récente sécheresse a amené M. le préfet à prendre un arrêté de restriction d'arrosage.

Cet arrêté a pour conséquence d'annuler cette possibilité de tarification dérogatoire. Des compteurs d'eau individuels devront donc être installés pour un paiement à la quantité réellement consommée.

Nous étudions à la mairie le calendrier d'installation de ces compteurs.



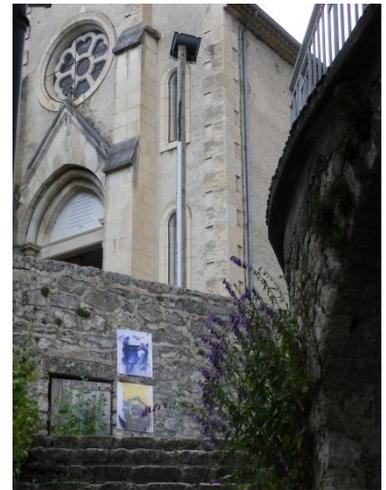
Gérard Chaix, maire-adjoint

Ce qui s'est passé à Saint-Julien

CHAMPAIGNE POUR TOUS

Dès l'entrée nord du village le parcours pictural proposé par Jacques Paris qui conduisait à l'Assomption de Philippe de Champaigne, mettait les visiteurs en condition de lecture émotionnelle lorsque le face à face avec le tableau, chef-d'œuvre du XVII^{ème} siècle, surviendrait.

Quelles que soient les convictions religieuses de chacun, peu de visiteurs sont restés insensibles dès l'arrivée sur le parvis : les portes grandes ouvertes de St-Blaise laissaient apparaître l'Assomption de la Vierge dans toute sa majesté ! Les nombreux témoignages recueillis sur le Livre d'Or de l'exposition confirment l'intensité du recueillement de chacun dès le seuil de l'église franchi, face à un tel chef-d'œuvre. Que le touriste soit randonneur, passager, amateur ou professionnel des Beaux-Arts ou tout simplement curieux, tous ont été reconnaissants pour ce moment de quiétude et de ravissement qu'un petit village pouvait leur offrir en laissant libre accès à son patrimoine religieux, mais aussi en permettant une ouverture vers la peinture contemporaine à travers les œuvres de Jacques Paris.



Au fil des pages du Livre d'Or on peut lire :

- * « Merci pour cet accueil dans ce havre de paix, réconfortant dans ce monde si perturbé »
- * « Etre ainsi conduit à vraiment regarder une œuvre, à la découvrir peu à peu le long d'un chemin qui part de son quotidien, du quotidien d'un village, est une exception qui mérite bien des éloges. Eloges à adresser au maire, à son conseil et aux habitants de St-Julien-en-Beauchêne ».
- * « Regard contemporain sur une belle œuvre classique, « revisitation » pleine de charme et de douceur... »
- * « De retour de rando à Durbon, nous avons apprécié de pouvoir admirer le tableau et aussi les expos sur les maisons. Bravo ».
- * « Bravo pour cette initiative très réussie. Très beau dialogue entre l'œuvre de Champaigne et l'artiste »
- * « On s'arrête par hasard au village, et stupeur et émerveillement, un tableau de Ph. de Champaigne, un trésor enchâssé dans l'église avec variations de Jacques Paris. Un bonheur ! » (Albert et Solange Karsenti).
- * « Très intéressant. Bravo pour un village qui sait vivre et attirer ceux qui aiment découvrir du Beau, de l'inédit ! » (Reb J).
- * « Un dimanche rêvé. De la peinture, de la musique, le lieu est extraordinaire » (Une Lussoise).
- * « La culture française respandit jusque dans toute la vallée du Buëch. Et c'est grâce à des êtres comme ceux de St-Julien. Merci ».



Les conférences organisées à l'occasion de cette manifestation ont été très riches en enseignement et ont attiré un large et nombreux public.

« L'Assomption dans l'œuvre de Philippe de Champaigne » par Bernard Tapié, « La symbolique de l'Assomption dans la religion catholique » par Jeanine Noël et « La collection Champaigne du Musée de Grenoble par Marie-Jo Bourriot furent les thèmes évoqués par des intervenants qui surent communiquer leur passion et captiver

l'auditoire... A chacune de ces rencontres Jacques Paris répondit avec beaucoup de simplicité aux questions du public, sur son cheminement pictural inspiré par l'œuvre de Champaigne.

Quant aux concerts, ils eurent un franc succès et l'ovation du public, debout, pour saluer la qualité de l'interprétation des œuvres présentées par l'Ensemble baroque de Haute-Provence « Les Faveurs », en est un témoignage convaincant. Le défi de cette initiative « **Champaigne pour tous** » était audacieux, mais il fut relevé avec panache. Que les artisans de cette démarche soient vivement remerciés. La réussite fut à la hauteur de leur audace.



UNE TOILE D'ARAIGNEE GEANTE A LA ROCHETTE

L'Argentin Alejandro Guzzetti, adepte d'un « art environnemental », avait choisi le site de La Rochette pour une création artistique inattendue : une toile d'araignée géante entre les deux pitons rocheux du hameau.

L'artiste travaille avec des matériaux naturels. Le fil rouge de son travail est le vent. Il joue avec le son qu'il produit : « *Mon travail avec le vent est en résonance avec le lieu où j'interviens. Il permet de donner corps à l'invisible : le son, l'énergie, le mouvement... Mes installations sont soumises aux forces naturelles et à la fragilité des émotions.* »

A La Rochette, le samedi 14 septembre une équipe d'alpinistes a placé la toile géante (40 mètres de largeur pour 35 mètres de hauteur). Clou de la création, un funambule devait marcher, sans balancier et ... sans filet, sur la structure sommitale de la toile.

Les médias, les spectateurs attendaient avec frénésie l'évènement. Un drone devait filmer l'ensemble.

Finalement c'est le vent qui a eu le dernier mot : il était trop fort et la toile était rendue instable quand certaines des bandelettes fixant l'œuvre ont cédé.

L'œuvre fut plus éphémère que prévu.

L'équipe d'Alejandro Guzzetti et les spectateurs étaient déçus. Mais l'expérience sera renouvelée un jour prochain où le vent sera plus modéré.



Alejandro Guzzetti et son équipe.



Le vent a eu le dernier mot...

Saviez-vous...

Toponymie locale

D'où viennent les noms de lieux de notre commune ? Nous allons tenter d'y répondre dans plusieurs éditions du petit journal. Nos sources viennent principalement du « *Guide des noms de lieux (et des noms de familles) des Hautes-Alpes* » de André Faure (1988).

MONTAMA : (le) Mont en occitan pour « montagne ».

Ex. : Montbrand signifie la montagne des buissons. Montmaur, le mont sombre ; Montclus, la montagne fermée...

D'après André Faure « Monthamat » signifierait la montagne d'Amat. Amat : nom de famille bien attesté à toutes les époques dans les Hautes-Alpes. Ce nom est le participe passé du verbe occitan « amar » pour « aimé ».

Y aurait-il eu des Amat sur la rive droite du Buëch ?

Nous avons trouvé trace du mariage de Catherine AMAT (fille de Guillaume et de Marie Pellat) avec Jacques Empereire (fils de Pierre et Louise Jean) le 25 novembre 1689 à Saint-Julien-en-Beauchêne.

A suivre...

L'église St-Blaise, telle qu'elle est actuellement, existe grâce à la générosité de l'abbé Bertrand, originaire de Montama-Haut, parti au XIXème siècle au Canada, où il connut une aisance financière telle qu'il put commanditer la construction d'une nouvelle église pour le village de ses origines.

Les fonds n'étant pas suffisants pour la réalisation des vitraux, on fit appel aux dons des paroissiens. C'est ainsi que chaque vitrail porte le nom de la famille donatrice, nom que l'on peut lire dans la partie inférieure du décor ainsi que la date de mise en place de l'ouvrage : 1893.

Il est assez surprenant de constater qu'à St-Julien les vitraux des lieux de culte sont le fait de donations. En effet, depuis cet été la chapelle de Baumugnes est pourvue de 2 vitraux réalisés et offerts par Maurice Noyer, maître-verrier en souvenir de ses ancêtres originaires de Baumugnes.

Ci-joint une lettre écrite par M. Noyer pour expliquer ce don à la chapelle.



Vitraux d'Art

Maurice Noyer
Meilleur ouvrier de France

Vitrail Moderne
Vitrail Ancien
Restauration

05110
Monétier-Allement
Tél. 04 92 66 42 36

Madame Dany MURET

Monique SEIWELL, Maurice NOYER

ATTendu que nous n'avons, ma soeur et moi, plus aucun ascendant vivant, nos souvenirs concernant nos aïeux à Beaumugne sont limités à nos propres souvenirs, et à ceux gardés en mémoire, de ce que nous racontaient parents et grands parents. La famille Langzier habitait la grande maison ou résident actuellement les Bauchan -
Les 4 enfants: Mélanie, Marie, Irma et Louis, se rendaient à l'école de St-Julien (lorsque la neige le permettait!..)
Adultes, les trois soeurs quittèrent Beaumugne pour se marier avant la guerre de 1914, seul notre oncle Louis demeurait à Beaumugne. Les voisins immédiats étaient la famille Sauvebois, plus haut était la famille BERtrand.
La maison fut vendue sans doute autour des années 50.
L'arrière grand mère Langzier ainsi que notre oncle Louis s'établirent définitivement à St-Julien, où ils finirent leurs jours. Nous gardons, ma soeur et moi, un fort lien sentimental avec Beaumugne et St-Julien ou repasent nos disparus.

Qu'est-ce qu'un maître-verrier ou vitrailiste ?

C'est un métier d'art traditionnel. Si les techniques très anciennes demeurent inchangées, les styles évoluent, et le vitrail contemporain figuratif ou abstrait, orne à nouveau les maisons et appartements des particuliers.

Nous avons posé trois questions à Maurice Noyer qui incarne ce renouveau du vitrail ; installé à Monétier-Allemont depuis 1980. La passion qui l'anime ne se dément pas. Toujours en quête d'excellence, il avoue être fier de son titre de « Meilleur ouvrier de France ».

- *Comment situez-vous votre travail dans le monde de l'art ?*

Je n'ai pas la prétention d'être un artiste, mais bien un artisan d'art. Entre créations et restaurations, il n'y a pas de limites à l'expression du vitrail : baies, portes, fenêtres, niches, mobilier, avec bien sûr la prise en compte des critères d'isolation des demeures.

- *Que représente pour vous la création d'un vitrail ?*

Le vitrail n'est pas un élément de décoration que l'on installe ici ou là, pour faire "joli". Créer un vitrail n'est pas chose banale, ce doit être le fruit d'une concertation partagée, prenant en compte la sensibilité des personnes intéressées, mais également la connaissance précise de l'emplacement où sera installée l'œuvre, et l'origine de la lumière, naturelle ou artificielle qui le mettra en valeur.

- *Pouvez-vous résumer votre art en quelques mots ?*

Magie de la lumière, sobriété, finesse, humilité : Tels sont les maîtres mots que j'utilise pour qualifier mon métier ou plutôt ma passion. Après 30 ans de pratique, à chaque pose d'une nouvelle création, j'éprouve le même sentiment gratifiant. J'ai autant plaisir à une création moderne qu'à la restauration d'un vitrail ancien, tels ceux qui ornent nos églises et autres bâtiments, qui sont notre patrimoine. Il doit en être ainsi car le vitrail est durable, il doit apporter une âme, faire vibrer la lumière, et ne jamais lasser.



Comité des fêtes

Cet été le comité des fêtes a proposé plusieurs activités :

Feu de la Saint-Jean, soirée paëlla, conférence de Serge Aviotte, explorateur-glacionaute, et film Randonn'alp réalisé par Isabelle Lombard.

Le programme de l'automne est le suivant :



★ **Samedi 20 octobre à 21 heures** : Bal Folk avec les Patates Sound System et le duo Sionneau-Gielen à la salle des fêtes.

★ **Dimanche 16 décembre à 15 heures** : spectacle de Noël avec la venue du Père Noël avec sa hotte chargée de jouets pour les enfants, et de cadeaux pour les aînés.

Un goûter sera offert par la municipalité à tous les habitants, petits et grands.



Dernière minute : Le comité des fêtes recherche des membres actifs et motivés en remplacement de membres démissionnaires.

Les gens intéressés peuvent se faire connaître à la mairie, auprès de la secrétaire, au 04.92.58.16.45.

L'été est partout dans l'air et dans les champs.

Blaireau 1 vient de fêter son premier anniversaire et le voilà libéré de la tutelle parentale. Il entend bien profiter pleinement de cet été qui s'annonce prometteur en découvertes pour un jeune aventurier.

C'est d'un pas décidé, le groin en avant, la queue agitée de mouvements réguliers comme le balancier d'une pendule qu'il part en exploration. Sa fourrure épaisse et sa tête aux rayures noires et blanches impeccablement tracées lui donnent une allure martiale, comme s'il avait mis ses peintures de guerre. Toute la faune nocturne qui règne sur le village et ses abords, se sauve en apercevant ce jeune prédateur aux allures guerrières.

Ce qu'il cherche, il ne le sait pas au juste et ce n'est qu'à la fin de la nuit que son désir s'affirme : cet été, il fera une cure de fruits ! Il se met à parcourir les jardins à proximité du village, en quête du lieu le plus propice à sa cure, et c'est alors qu'il tombe sur la merveille des jardins.

Un petit jardin digne des jardins de curé autrefois. Suffisamment fourni pour y trouver des variétés diverses de fruits et de légumes agencés judicieusement en massifs ou en plates-bandes.

Très bien entretenu : l'herbe n'a pas le droit d'y pousser, car la propriétaire est intraitable avec les mauvaises herbes et les pourchasse impitoyablement à coups de piochon. Un ruisselet serpente à travers le pré impeccablement tondu et le clapotis de son eau charme l'oreille du passant qui marque un temps d'arrêt, pour le plaisir des yeux. Un bijou de petit jardin qui possède à la fois le son et l'image!

Séduit par l'abondance des fruits qui y mûrissent, Blaireau 1 s'octroie la propriété des lieux et établit son trou sous une pile de bûches dans l'enclos à outils. Les propriétaires étant peu présents, il squatte le jardin en toute quiétude et sans scrupules, tant et si bien que son territoire y est établi.

Dans un premier temps, il jette son dévolu sur le massif de framboisiers. Il faut le voir comme il est heureux ! Debout sur ses pattes arrière, il attrape les rameaux délicatement avec ses pattes avant et déguste avec délice chaque fruit. C'est un gourmet qui sait apprécier ces énormes framboises blanches qui sont une des originalités du jardin. Tout va bien pour lui, beaucoup trop bien.....

Blaireau 2 qui règne sur le territoire du haut du village, informé par la Fouine du Buëch, de la vie heureuse que mène son congénère en faisant bombance de fruits, descend une nuit, en visite dans le jardin. Pris d'une jalousie incontrôlable en constatant le bien-être qu'offre le lieu, il se jette goulûment sur le massif de framboisiers en écrasant les rameaux sur son passage, tellement sa hâte de s'empiffrer est grande.

Réveillé en sursaut, Blaireau 1 surgit de l'enclos et se précipite féroce sur l'intrus, afin de le chasser de son territoire.

Surpris, Blaireau 2 se met à couiner plaintivement et la lutte s'engage au milieu du massif de fruitiers. L'un attaque, l'autre résiste et les framboisiers s'aplatissent. Blaireau 2 étant dominé par les coups de groin et les morsures d'un Blaireau 1 plein de rage, rebrousse chemin. Mais c'est sans compter sur la vindicte de son adversaire qui le poursuit en le mordant féroce et en criant de plus en plus fort. Comme pour lui faire comprendre qu'il est chez lui et n'accepte pas les voleurs.

Les riverains du quartier qui dormaient paisiblement toutes fenêtres ouvertes par cette chaude nuit d'été, sont réveillés par ces couinements stridents dont l'ampleur croissante devient angoissante. Les lumières s'allument dans les logis.

La bagarre-poursuite devient de plus en plus âpre et atteint son paroxysme dans la rue principale du village. Les cris rauques et puissants des deux antagonistes remplissent la nuit et résonnent sinistrement dans le quartier, les coups de groins nettement perceptibles laissent à penser combien la hargne est grande et la lutte rude. Blaireau 2 ne s'attendait pas à un tel comité d'accueil et s'en retourne le groin sanguinolent, la queue basse, dans son territoire du haut du village où il pourra continuer à piller en toute impunité les jardins potagers. C'est le lendemain matin que les commentaires vont bon train dans la rue du village : Que s'est-il passé cette nuit ? Avez-vous entendu ces cris stridents ? Pourquoi cette bagarre animale était-elle aussi violente ? Mes chats avaient tous leurs poils hérissés ! dit l'un. Je n'ai pas compris pourquoi j'étais réveillée, dit l'autre....

Les Corneilles du Buëch, elles aussi, ont été réveillées par ce raffut. Elles ne comprennent pas comment Blaireau 1 a-t-il pu s'octroyer une propriété qui ne lui appartenait pas, au point de devenir féroce pour la préserver ? Peut-être est-il trop jeune et ignore-t-il les règles d'une vie



citoyenne ainsi que le respect de la propriété d'autrui ? pense tout haut la douairière des Corneilles en claquant du bec en signe de désapprobation. Quant à Blaireau 2, son attitude envieuse et destructrice est si inadmissible qu'elles en restent le bec cloué !

Aucun des deux Blaireaux ne trouvera grâce auprès des Corneilles du Buëch. Peinées par de tels agissements qui ont troublé la quiétude du village par une belle nuit d'été, elles ont baissé le bec et ont pris leur envol dans un silence éloquent..... Ainsi va le monde !

Aux dernières nouvelles : chassé par les propriétaires du jardinet fort mécontents, Blaireau 1 a décidé de cesser sa cure de fruits et d'entreprendre..... une cure nouvelle formule.... tomates-carottes !!!

Annie Fabbri

Souhais

La municipalité souhaite un bon rétablissement à Nicole Pugnet, actuellement en maison de repos.

Etat-Civil

Décès :

Mme BOREL Lucienne (épouse JACQUIN).

M. FERRARI en résidence secondaire à la Rochette.

M. GARNIER Guy, des Oches.

Sincères condoléances aux familles.

Nouveaux habitants

Bienvenue à la famille DISY à la Rochette, ainsi qu'à Madame Anne-Catherine GIBLIN, route de Durbon.

Infos

Agence postale communale :

Nouvel horaire : lundi, jeudi et vendredi de 13h45 à 16h15

Commémoration du 11-Novembre :

La cérémonie aura lieu le dimanche à 11h30, devant le monument aux morts.

Point Visio :

- Pour entrer en contact avec les services publics grâce à un guichet de visioconférence, se rendre à Aspres-sur-Buëch : au Centre Intercommunal d'Action Sociale (Maison de l'intercommunalité, Grand'rue Tél. : 04.92.58.66.36.)

- Offre de services dématérialisés destinée aux artisans et commerçants :

Le Régime Social des Indépendants est le seul organisme habilité à gérer la protection sociale obligatoire des commerçants et des artisans. **En partenariat avec le Conseil général des Hautes-Alpes**, il propose à ses ressortissants :

le « **Visio Rendez-vous** ».

Cette nouvelle technologie permet le traitement des demandes des travailleurs indépendants, à distance, depuis l'un des quinze points d'accueil mis en place dans le département des Hautes-Alpes (Aspres-sur-Buëch et Veynes ...)

Dans chaque point d'accueil, un conseiller sera là pour aider l'utilisateur à utiliser le dispositif.

Le Visio Rendez-vous permet également l'échange dématérialisé de documents (attestations, dossiers administratifs divers...).